



8 mars :

**Journée internationale
des droits des femmes**



Droits des femmes : un long combat !

1791 : Olympe de Gouges rédige la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ».

1804 : Le Code civil napoléonien efface les quelques dispositions prises en 1792 sur le droit au divorce et restaure l'incapacité civile des femmes mariées.

1881 : Enseignement primaire obligatoire pour les filles comme pour les garçons.

1903 : Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique

1907 : La femme mariée qui travaille a le droit de disposer de son salaire (mais pas de gérer ses autres biens).

1938 : Loi reconnaissant à la femme une "capacité juridique" restreinte : droit d'ester en justice, de témoigner, etc...

1944 : Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes. Les femmes sont admises dans les jurys d'assises.

1946 : Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes et suppression de la notion de « salaire féminin ».

1956 : Fondation de « la maternité heureuse » qui devient en 1960 Mouvement Français pour le Planning Familial.

1965 : La femme peut gérer ses biens, ouvrir un compte en banque, exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari.

1967 : Loi Neuwirth autorise la contraception.

1970 : La mère devient l'égale du père en matière d'autorité parentale.

1971 : Loi rendant obligatoire l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes pour un même travail.

1972 : Reconnaissance du principe « à travail égal, salaire égal ».

1974 : Françoise Giroud première secrétaire d'état à la condition féminine.

1975 : Loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse – IVG.



1975 : La loi autorise le divorce par consentement mutuel.

1976 : La mixité devient obligatoire pour tous les établissements scolaires publics.

1980 : Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française.

8 mars 1982 : Première journée nationale des femmes.

1982 : L'IVG est remboursée par la Sécurité sociale.

1983 : Loi Roudy interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe.

1986 : Circulaire légalisant l'emploi du féminin pour les noms de métier.

1990 : Arrêt de la Cour de cassation condamnant le viol entre époux.

1991 : Édith Cresson première femme 1^{re} ministre.

1999 : Réforme de la Constitution : la loi "favorise" l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

2000 : Promulgation de la première loi sur la parité politique.

2006 : Loi du 4 avril renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple.

2008 : Inscription dans la Constitution de « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

2010 : Vote de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants : création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein du couple.



2012 : Vote de la Loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel.

2014 : Vote de la Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Mars 2015 : Publication d'une étude sur les violences faites aux femmes dans les transports collectifs par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes qui recommande un plan national d'action "Stop au harcèlement sexiste et aux violences sur toute la ligne".